

Partage d'information par courriel ou vidéoconférence

Le Centre de santé communautaire de l'Estrie (CSCE) utilise divers moyens pour communiquer avec sa clientèle, dont parfois le courriel ou la vidéoconférence.

Bien que les communications électroniques possèdent plusieurs avantages, elles comprennent certains risques que vous devez comprendre.

Veuillez lire l'information suivante. Le CSCE souhaite s'assurer que vous comprenez les risques avant de nous autoriser à garder votre adresse courriel dans nos dossiers et à communiquer avec vous de manière électronique :

- La communication par courriel ou par vidéoconférence n'est pas considérée comme privée ou sécuritaire ;
- Il est possible que vos communications électroniques au travail soient surveillées ;
- Le courriel est plus facile à frauder qu'une copie papier signée à la main ;
- Il est impossible de vérifier l'identité réelle de l'expéditeur ou de s'assurer qu'un seul destinataire pourra lire le courriel ;
- Tout courriel reçu peut potentiellement introduire un virus dans votre système informatique ;
- Les courriels peuvent être transférés, interceptés, diffusés, enregistrés ou même modifiés sans que vous le sachiez ;
- L'expéditeur peut envoyer un courriel à la mauvaise adresse par erreur ;
- Le courriel est indélébile ; il ne peut être effacé pour de bon. Même après sa suppression des copies du courriel par l'expéditeur et le destinataire, des copies de sauvegarde peuvent exister dans le système informatique ou sur Internet.

Pour minimiser certains de ces risques, les deux parties s'engagent à assumer les responsabilités suivantes :

Responsabilités du CSCE

Comme organisation, le CSCE est soumis aux normes de la Loi 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé. Ce faisant, tout le personnel a signé et respecte la politique sur la protection des renseignements personnels (PS02) qui assure l'exactitude et le caractère confidentiel des renseignements personnels qu'il obtient dans le cadre de ses activités. Pour ce faire, des mesures sont prises pour sécuriser vos renseignements personnels.

Toutes les adresses courriel de notre clientèle sont emmagasinées dans notre plateforme de dossiers de santé électroniques sécurisée et protégée par des mots de passe. Toutes communications entre l'ensemble des systèmes électroniques utilisés au centre et le serveur du centre sont codées grâce au

protocole « Secure Socket Layer » (SSL). Des pare-feux servent également à prévenir les accès non autorisés au réseau dans nos systèmes et à bloquer, avant qu'ils rejoignent notre infrastructure et les utilisateurs, les pourriels, virus et autre contenu non désiré.

Responsabilités du client

Le client doit fournir une adresse courriel privée, non accessible à d'autres personnes. Il doit s'assurer que son adresse courriel est protégée par un encodage logiciel, ou sinon, il doit comprendre que les risques de violation de l'information privée augmentent. Si le client change d'adresse courriel, il doit en informer le CSCE dès que possible.

La décision de communiquer par courriel ou par vidéoconférence avec les clients **reste à la discrétion de chaque professionnel du CSCE**. Certains pourraient préférer ne pas partager d'information personnelle sous forme électronique ou par vidéoconférence. Ce faisant, l'entente signée aujourd'hui ne concerne que vous et le ou les professionnels mentionnés ci-dessous. Dans le cadre du Programme d'éducation sur le diabète ou d'un groupe, cette même entente pourrait autoriser plusieurs professionnels à communiquer avec vous par courriel ou par vidéoconférence.